



LES CHIFFRES CLÉS 2017



DES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

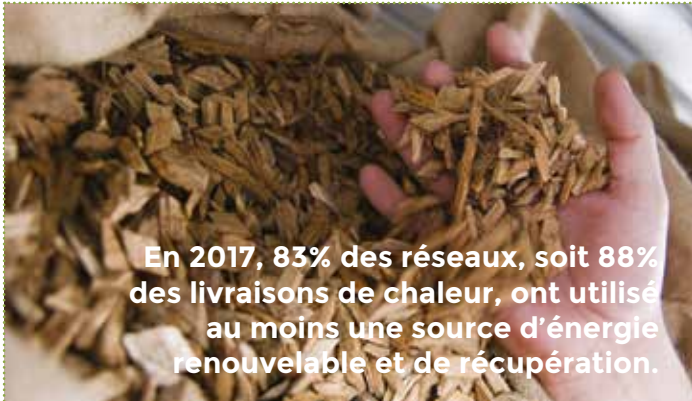
L'enquête sur les réseaux de chaleur et de froid est réalisée chaque année par le Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine (SNCU) avec le concours de l'association AMORCE, sous la tutelle du Service de la donnée et des études statistiques (SDeS), du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Source d'informations techniques et économiques unique en France, à caractère obligatoire, cette enquête nationale s'adresse à tous les gestionnaires d'un ou plusieurs réseaux de chaleur ou de froid en France métropolitaine et à Monaco, quel qu'en soit le propriétaire. Reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, elle est soumise à la réglementation sur le secret statistique (loi n° 51-711 du 7 juin 1951).

www.fedene.fr
www.observatoire-des-reseaux.fr

UN BOUQUET ÉNERGÉTIQUE TOUJOURS PLUS VERTUEUX

En dix ans, les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sont passées de 27% à 56% des énergies utilisées par les réseaux de chaleur. Pour la quatrième année consécutive, les EnR&R comptent pour plus de la moitié dans le bouquet énergétique.



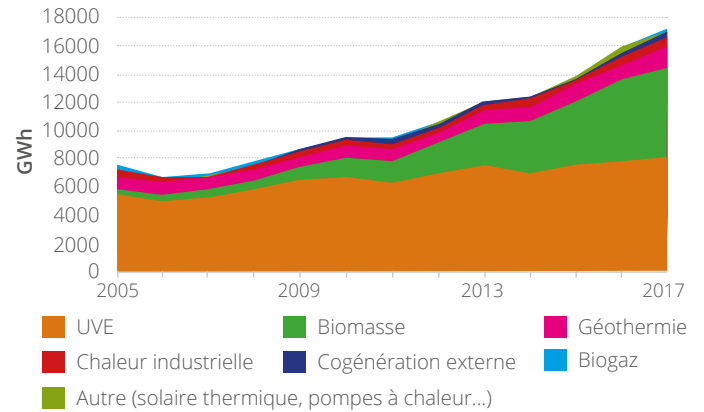
En 2017, 83% des réseaux, soit 88% des livraisons de chaleur, ont utilisé au moins une source d'énergie renouvelable et de récupération.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« EnR&R » autrement dit énergies renouvelables et de récupération désignent des énergies vertes produites à partir de sources :

- **d'énergies renouvelables** telles que la biomasse (bois, résidus agricoles), la géothermie (récupération de chaleur issue de nappes profondes ...)
- **d'énergies de récupération** telles que celles issues des data center, de la valorisation énergétique des déchets, des process industriels ...

Énergies renouvelables et de récupération utilisées par les réseaux de chaleur (en GWh d'énergie produite)



Les réseaux démontrent ainsi leur capacité à mobiliser les énergies disponibles localement, en premier lieu la chaleur de récupération provenant des UVE (unités de valorisation énergétique des déchets) à hauteur de 25%, puis la biomasse 22% et la géothermie 5%.

UN OUTIL EFFICACE POUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le contenu global en CO₂ des réseaux continue de baisser pour s'établir à 0,116 kg CO₂/kWh (contre 0,234 kg/kWh pour le gaz naturel et 0,384 kg/kWh pour le charbon) et **a donc été réduit de 45% en 11 ans** (-8% par rapport à 2016).

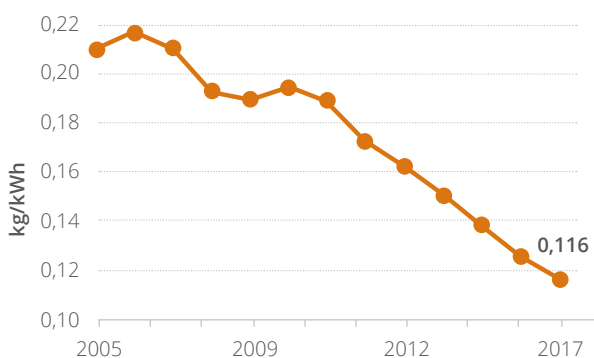
Le nombre de réseaux neutres en CO₂ ne cesse d'augmenter passant à 162 en 2017 (contre 122 en 2016).



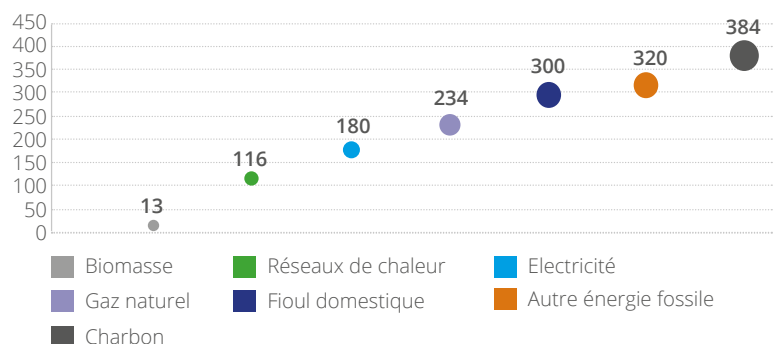
Avec un contenu moyen en CO₂ de 116 g/kWh, les réseaux de chaleur en France sont moins émissifs de :

- 36% par rapport à l'électricité
- 50% par rapport au gaz naturel
- 61% par rapport au fioul domestique

Évolution du contenu en CO₂ des réseaux de chaleur



Contenu en CO₂ des sources d'énergie en g/kWh d'énergie livrée (source arrêté DPE)



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉDITION 2018

LES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID AU RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

761 RÉSEAUX DE CHALEUR



25 TWh

de chaleur livrée nette



56%

taux d'EnR&R (soit 14TWh de chaleur livrée)



0,116g kg/kWh
taux moyen de CO₂



5 397 km

de longueur desservie

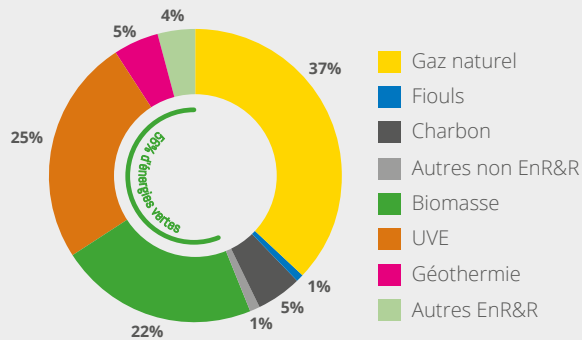


38 212

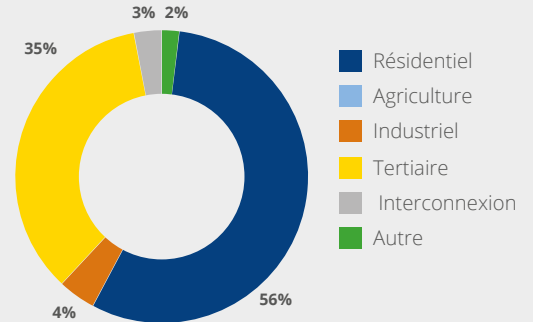
bâtiments raccordés
(soit 24 M équivalents
logements desservis)

La chaleur livrée par les réseaux alimente à **91 %** des bâtiments résidentiels et tertiaires. Les autres secteurs (industrie, agriculture, réseaux interconnectés) se répartissent les **9 %** restants.

Bouquet énergétique (en énergie entrante)



Ventilation des livraisons de chaleur



AVANTAGES

- Unique mode de chauffage valorisant l'ensemble des ressources énergétiques locales.
- Solution durable pour l'environnement, grâce aux émissions de CO₂ évitées, qui permet de lutter contre le réchauffement climatique.
- Utilité citoyenne : les réseaux de chaleur sont au service des collectivités et des usagers.
- Outil d'amélioration de la qualité de l'air grâce aux technologies performantes de traitement et une exploitation optimisée.
- Créateur d'emplois non délocalisables.

23 RÉSEAUX DE FROID



1 TWh

de froid livré net



0,011 kg/kWh
taux moyen de CO₂



198 km

de longueur desservie

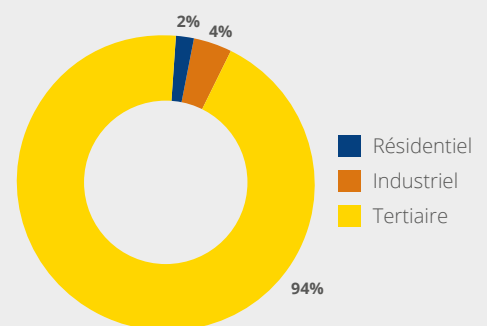
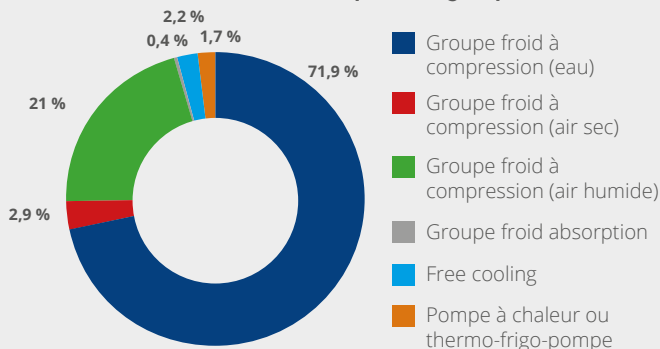


1 234

bâtiments raccordés

Les réseaux de froid assurent les besoins en froid des bâtiments raccordés à l'échelle d'un site, d'un quartier ou d'une ville. Ils répondent à des besoins de climatisation et desservent principalement des bâtiments tertiaires (bureaux, hôtels, musées, aéroports, hôpitaux).

Bouquet énergétique et secteurs de livraison



AVANTAGES

- **Energétiques** : la centralisation des moyens de production assure une maintenance et un fonctionnement optimal et continu.
- **Environnementaux** : maîtrise des fluides frigorigènes (confinement poussé), lutte contre les îlots de chaleur urbains et les risques sanitaires.
- **Confort/sécurité** : l'installation dans le bâtiment est limitée à une sous-station réduisant au maximum l'entretien et le suivi par l'utilisateur et permettant la valorisation d'espaces supplémentaires (contrairement aux installations autonomes).

LES RÉSEAUX DE CHALEUR ET LES OBJECTIFS DE LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le premier poste de consommation énergétique en France est la chaleur : celle-ci représente la moitié des consommations d'énergie, utilisée principalement par les secteurs résidentiels et tertiaires. Mais, elle bénéficie de moins de 10% de soutien aux énergies renouvelables.

VERDISSEMENT ET CRÉATION DE NOUVEAUX RÉSEAUX : DEUX ENJEUX NÉCESSAIRES

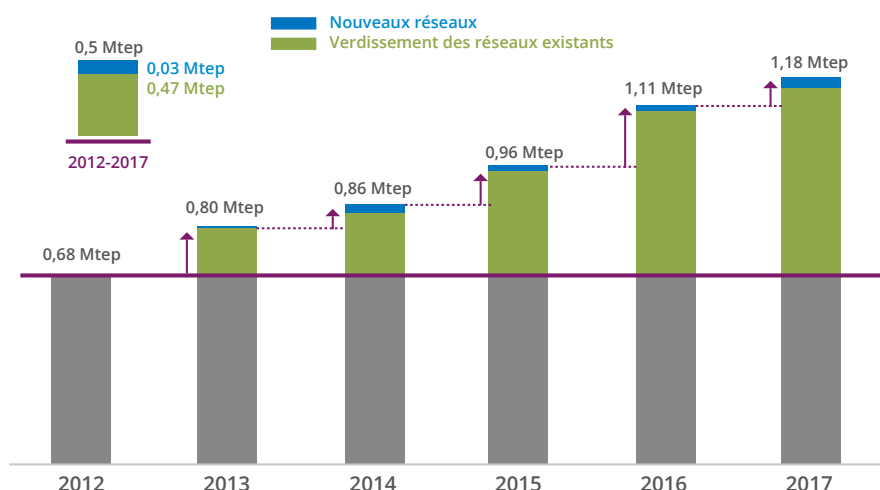
Le Fonds chaleur, créé en 2009, a permis de concrétiser de nombreux projets en les rendant compétitifs par rapport à des installations recourant à des énergies fossiles.

La combinaison entre le verdissement des réseaux existants et le développement de nouveaux réseaux confirme leurs rôles respectifs pour tenir la trajectoire : les réseaux ont ainsi livré 1,18 Mtep de chaleur renouvelable en 2017 (1,11 Mtep en 2016).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte valorise les réseaux de chaleur vertueux : l'objectif est de multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid renouvelable et de récupération par les réseaux à l'horizon 2030 pour atteindre 34 Mtep par rapport à 2012.

Évolution des livraisons de chaleur renouvelable et de récupération

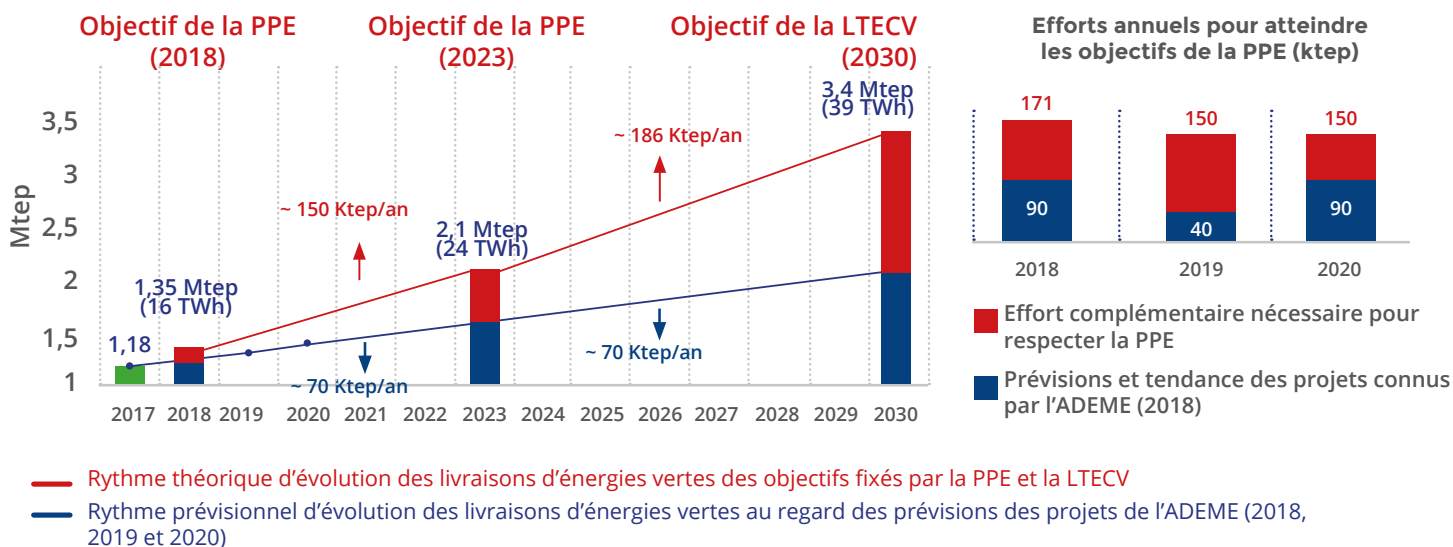


DES RETARDS CROISSANTS SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

La grande majorité du développement s'est effectuée par le verdissement des réseaux existants (0,47 Mtep, soit 94%). En revanche la part de développement de nouveaux réseaux est restée très faible (0,03 ktep, soit 6%).

Pour tenir les objectifs, les efforts doivent s'intensifier sur la création de nouvelles opérations afin de permettre d'accélérer le rythme de livraison. Les dispositifs de soutien doivent être renforcés.

Développer un réseau de chaleur sur son territoire, c'est valoriser l'ensemble des ressources énergétiques disponibles localement, favoriser l'émergence d'une économie circulaire et participer aux objectifs de la France en matière de transition énergétique.



Le rythme de croissance 2017 de 70 ktep des livraisons en chaleur verte, doit augmenter pour respecter les objectifs de la PPE en 2023 (x2,1), et de la LTECV en 2030 (x2,7)

DES TERRITOIRES AU COEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Fiches « Les chiffres clés par région »
disponibles sur www.fedene.fr et
sur www.observatoire-des-reseaux.fr





Le SNCU, syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine, regroupe les gestionnaires publics et privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents ont en charge plus de 90% de l'activité du secteur.

Il est l'un des 6 syndicats de la Fédération des Services Energie Environnement - FEDENE. Le SNCU est également adhérent à l'association Via Sèva, qui œuvre pour une meilleure information du grand public sur les réseaux de chaleur et de froid en développant une communication pédagogique accessible à tous.

Il a pour objet la promotion des réseaux de chaleur et de froid ainsi que le développement et la représentation des intérêts de la profession auprès des décideurs, des acteurs institutionnels et des parties prenantes.

Le SNCU produit et met à disposition des données actualisées sur les réseaux de chaleur et de froid. Ainsi, il mène depuis les années 1980 des enquêtes nationales annuelles auprès de l'ensemble des gestionnaires de réseaux de chaleur et de froid.



www.fedene.fr | www.observatoire-des-reseaux.fr



@_FEDENE_



www.linkedin.com/company/fedene

sncu@fedene.fr - Tel. : 01 44 70 63 90

